

Campagnol des champs



Microtus arvalis



Espèce autochtone



Impacts sur les cultures



BIOLOGIE

Le Campagnol des champs est un petit mammifère de l'ordre des rongeurs, famille des Cricétidés, sous-famille des Arvicolinés. Son aire de distribution couvre la plus grande partie de l'Europe de l'Ouest.

En France, il est présent dans la majorité du territoire, à l'exception de la pointe bretonne et du littoral méditerranéen. Cette espèce est susceptible de pulluler dans sa zone médiane, principalement dans les sols argilo-calcaires. C'est en particulier le cas en Vendée dans la baie de l'Aiguillon.



Source : www.campagnols.fr

Description morphologique

- **Longueur tête et corps** : 82-122 mm, **longueur de la queue** : 23-39 mm.
- **Poids** : 18 à 50 g.
- **Pelage** : dos brun jaunâtre à brun roussâtre. Ventre blanc grisâtre.
- **Tête** : volumineuse arrondie. Oreilles légèrement velues à l'intérieur, courtes mais émergeant néanmoins du pelage.
- **Incisives** : longues et légèrement courbes, larges de 0,5 mm chacune.

Cycle biologique

Une femelle peut avoir 1 à 5 portées, comprenant 3 à 6 jeunes, selon sa durée de vie. La reproduction suit un cycle annuel saisonnier. Elle démarre à la fin de l'hiver, début du printemps. Les effectifs sont au maximum à l'automne, déclinent pendant l'hiver pour atteindre un niveau minimum à la sortie de l'hiver. La reproduction est généralement suspendue en hiver.

L'amplitude des fluctuations de population varie d'une année sur l'autre en fonction de différents facteurs : températures, précipitations, composition du paysage modulant l'action des prédateurs, etc. Les variations interannuelles d'abondance peuvent être cycliques (2-3 ans), et les pics d'abondance atteindre plus de 1000 individus/ha.

Selon la saison de naissance, ce campagnol a une durée de vie qui n'excède pas 12 mois.

Alimentation

Ce micromammifère s'alimente essentiellement en surface. Il est herbivore mais peut être granivore. Il consomme toutes sortes de plantes sauvages ou cultivées. Il mange et gaspille environ 2 fois son poids en matière verte par jour.

En quelques chiffres, c'est

Un fort pouvoir de reproduction : majorité sexuelle à **1** mois

Des pullulations allant jusqu'à **1 000** ind/ha

Des destructions de culture allant jusqu'à **60** pourcent

LES ENJEUX

Le Campagnol des champs affectionne les champs cultivés, dont les cultures porte-graines, les prairies naturelles et artificielles, les potagers, les pelouses, les friches, les talus, les haies...

Sa présence dans ces différents milieux est détectable par les indices suivants :

- **Orifices ouverts de ses galeries** (3 à 5 cm de diamètre) : son terrier est constitué de galeries et de chambres pour la nidification et l'entreposage de réserves ;
- **Coulées (ou passage) entre les orifices** : sol battu et herbe devenant rare ;
- **Fèces à l'entrée des galeries** ;
- **Herbe broutée autour des orifices et le long des coulées.**

Dans les milieux cultivés, il se nourrit des jeunes pousses de céréales, de cultures porte-graines, de graminées, de jeunes colzas, d'épis encore verts... Une jeune luzerne peut être totalement détruite. Pour les céréales, les pertes après épiaison peuvent atteindre 40 à 60 %.

Il apprécie également certains légumes (artichauts, carottes, melons, pomme de terre), des bulbes... En verger, il peut décortiquer des collets d'arbres fruitiers. Le seuil de nuisibilité est atteint autour de 200 individus par hectare selon les cultures et les stades végétatifs.



Galerie extérieure de Campagnol des champs entre deux orifices de son terrier



Dégâts sur luzerne

LA REGLEMENTATION

Le Campagnol des champs est un organisme nuisible réglementé, inscrit à l'annexe B de l'arrêté du 31 juillet 2000 établissant la liste des organismes nuisibles aux végétaux, produits végétaux et autres objets soumis à des mesures de lutte obligatoire.

Cet annexe B liste certains organismes nuisibles, contre lesquels la lutte n'est pas obligatoire sur tout le territoire et de façon permanente, mais dont la propagation peut présenter un danger soit à certains moments, soit dans un périmètre déterminé, soit sur certains végétaux, produits végétaux et autres objets déterminés, qui peuvent nécessiter des mesures spécifiques de lutte obligatoire, sur tout ou partie du territoire métropolitain ou des départements d'outre-mer.

LES MOYENS DE PREVENTION, DE SURVEILLANCE ET DE LUTTE

- Respecter les prédateurs (Belette, Renard, rapaces diurnes et nocturnes) et favoriser la présence des rapaces en installant des perchoirs.
- Sur le plan agronomique, retourner la terre régulièrement pour détruire les éventuelles galeries. Des inter-rangs enherbés dans les vergers, des couvertures végétales denses, des pailis épais, utiles à plus d'un titre, favorisent en revanche la présence des campagnols ! Il faut donc une surveillance régulière pour détecter précocement ces animaux.
- Veiller à entretenir et faucher les talus, les friches et autres abris favorables au campagnol.
- Le piégeage est possible pour les infestations précoces et limitées. Les pièges pinces ne sont pas très efficaces. Le piège INRA et le piège TOPCAT sont plus performants.
- La combinaison de méthodes de prévention et de lutte est à privilégier pour obtenir un résultat sur le long terme.
- Pour la lutte chimique, demandez conseil auprès de l'établissement POLLENIZ de votre département.

Que faire en cas de suspicion ?

Contactez POLLENIZ selon votre département :

POLLENIZ (siège) : 02 41 36 76 21 - POLLENIZ 44 : 02 40 36 83 03

POLLENIZ 53 : 02 43 56 12 40 POLLENIZ 72 : 02 43 85 28 65 -

POLLENIZ 85 : 02 51 47 70 61

